



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Allocations

Question écrite n° 11001

Texte de la question

M. Francisque Perrut appelle l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle sur les problèmes financiers que connaissent de nombreux chômeurs en raison du retard apporté par les organismes payeurs au versement de leurs allocations chômage. En effet, il est regrettable que ces personnes qui vivent une situation souvent très difficile ne puissent être assurées de percevoir leurs allocations au début du mois. Il lui demande donc ce qu'il compte faire pour remédier à ce problème.

Texte de la réponse

Les retards de paiement des allocations peuvent s'expliquer par la situation de trésorerie tendue du régime d'assurance chômage ainsi que par le nombre croissant de demandes d'allocations que doivent traiter les Assedic. L'Unedic, consciente des conséquences que peuvent entraîner ces retards, s'efforce de rendre cette situation de plus en plus exceptionnelle.

Données clés

Auteur : [M. Perrut Francisque](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11001

Rubrique : Chômage : indemnisation

Ministère interrogé : travail, emploi et formation professionnelle

Ministère attributaire : travail, emploi et formation professionnelle

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 février 1994, page 583

Réponse publiée le : 28 mars 1994, page 1566